

18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91
mail : snu37@snuipp.fr Internet : <http://www.snuipp37.fr>

ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP D'INDRE ET LOIRE
N°271sup1 NOVEMBRE 2018 Bulletin mensuel

N° de commission CPPAP 0715 S 07531 ISSN 1241-4816

Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

JOURNAL SPÉCIAL ÉLECTIONS

ELISEZ VOS REPRÉSENTANTS **Je vote**

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre



Pour notre avenir, CHANGEONS L'ÉCOLE !

Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignant-es.

BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018



800 manifestant-es à Tours le 12 nov dernier pour une autre politique éducative (banderole de tête du cortège).

Je vote

SNUipp FSU



**UN VOTE IMPORTANT
ELIRE VOS REPRESENTANTS**

Du 29 novembre au 6 décembre
2018 se dérouleront les élections de vos représentants qui siègeront dans :

- > **les Commissions Administratives Paritaires (CAPD et CAPN)** qui sont consultées pour votre carrière – mouvement, promotions, temps partiels...
- > **les Comités techniques** qui sont consultés sur le fonctionnement du service public d'éducation – carte scolaire, organisation de la formation, textes réglementaires...

Tous les enseignants et les personnels des écoles sont concernés par ces instances.

Les représentants du SNUIPP-FSU et de la FSU y jouent un rôle important de porte-parole de la profession, de ses revendications, de ses exigences. Ils placent l'équité et la transparence comme base de la représentation de tous les personnels.

Le poids de vos représentants dans ces instances est mesuré par la participation du plus grand nombre de personnels à cette élection.

Paul AGARD
Secrétaire départemental
SNUipp-FSU37



SOMMAIRE

Page 1 : une
Page 2 : édito
Page 3 : les instances
Pages 4 et 5 : les candidats
Page 6 : profession de foi
Pages 7, 8, 9, 10, 11 et 12 : bilan d'activité
Page 13 : vous informer
Pages 14 et 15 : échanger, débattre et vous écouter

Pages 16 et 17 : unité
Pages 18 et 19 : profession de foi
Pages 20 et 21 : comment voter
Page 22 : créer son espace de vote
Page 23 : aller sur pia
Page 24 : appel des élus
Encart I : affiches
Encart II : journal FSU



> **CTM** Comité Technique Ministériel

Je vote FSU !
Engagé-es au quotidien



> **CTA** Comité Technique Académique

Je vote FSU Orléans-Tours!
Engagé-es au quotidien



> **CAPN** Commission Administrative Paritaire Nationale

Je vote SNUipp-FSU !
Engagé-es au quotidien



> **CAPD** Commission Administrative Paritaire Départementale

Je vote SNUipp-FSU37 !
Engagé-es au quotidien



ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS Je vote

Elections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

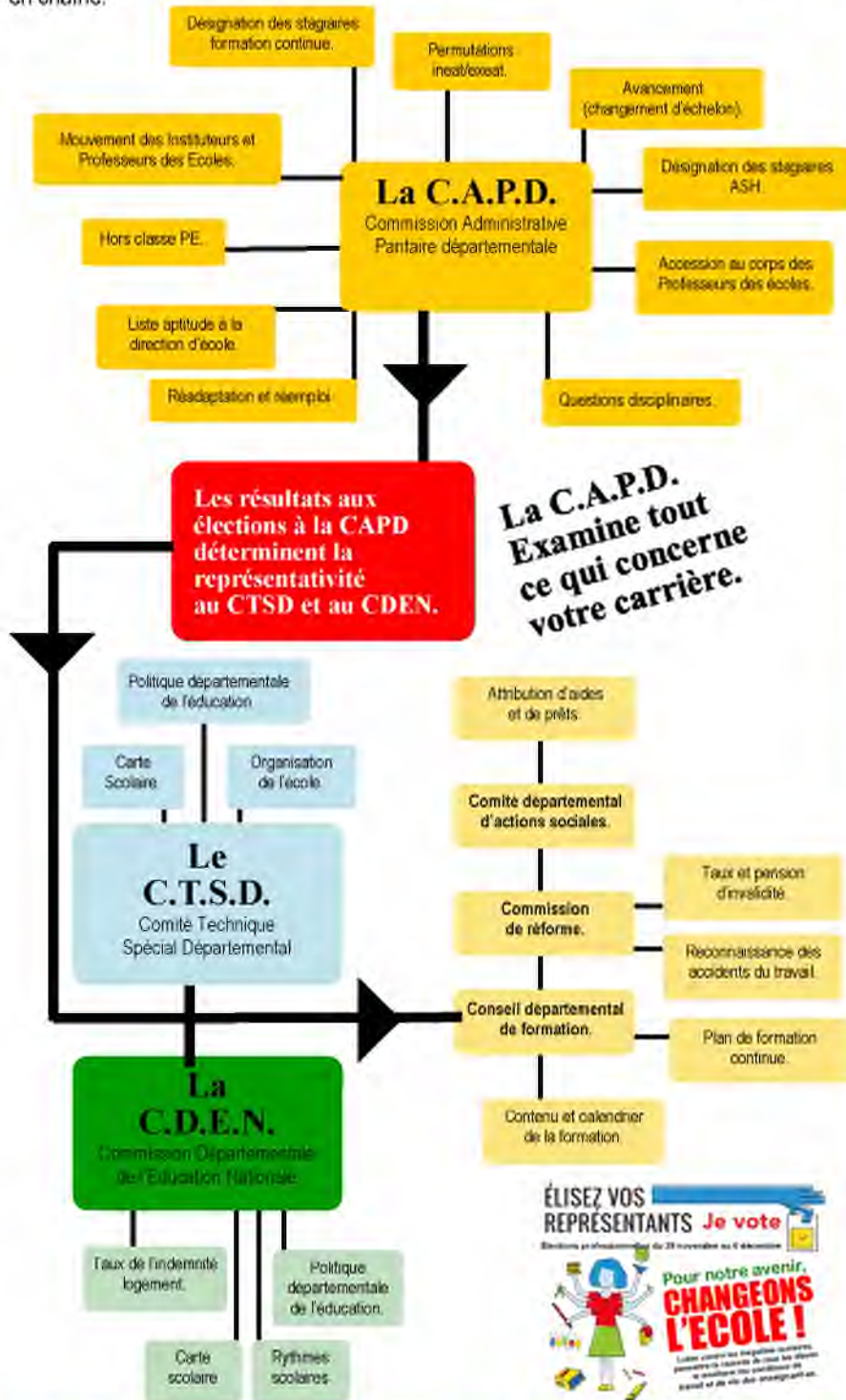


**Pour notre avenir,
CHANGEONS
L'ÉCOLE !**

Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignant-es.

Le rôle des 4 instances et des délégués du personnel

Vos élus contrôlent systématiquement les informations fournies par l'administration en les confrontant à la fiche de contrôle syndical. Il est donc important de nous la faire parvenir. Une intervention ou une correction est toujours possible avant et pendant la CAPD. (Chaque année plusieurs corrections sont apportées par nos interventions). Après la CAPD, c'est toujours plus difficile car une modification entraîne souvent des changements en chaîne.



LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL : VOS REPRÉSENTANTS.

Mouvement, avancement, carte scolaire, départs en stage... les enseignants sont régulièrement soumis à des décisions touchant leur vie professionnelle ou leur carrière. Toutes ces décisions sont régies par des textes applicables à toutes et tous.

Aucune décision ne peut être prise sans que les représentants du personnel soient consultés. Élus tous les quatre ans par l'ensemble de la profession, les délégués siègent à la CAPD. Cette élection détermine le nombre de représentants que doivent désigner les syndicats au CTPD et dans les autres commissions.

ils représentent la profession dans sa diversité,

Enseignants comme les autres, les délégués du personnel SNUipp, par leur connaissance du métier et celle du département, par leur indépendance, par leur diversité, sont le reflet de la profession. Leur représentativité et leur expérience permettent de voir aboutir leurs interventions.

ils agissent pour tous,

Face à l'administration, les représentants élus sont essentiels pour défendre chacun d'entre vous. Chaque collègue, syndiqué(e) ou non, peut compter sur les délégués du personnel pour défendre ses droits et ses intérêts, pour promouvoir l'École.

Des exemples : nomination, promotion, stage, erreur de barème, inspection difficile, ouverture ou fermeture de poste, décision arbitraire, intervention auprès des élus, logement, renseignements sur la carrière, droit à la retraite, aide aux directeurs, intervention urgente, aide sociale, inact, except, conseils les plus divers...

ils sont disponibles et à l'écoute,

Les délégués du personnel SNUipp sont toujours disponibles afin de ne pas laisser seul un collègue, une école face à des difficultés. Leur indépendance, leur connaissance du métier et de sa diversité, leur opiniâtreté et leur expérience constituent un gage d'efficacité.

ils s'engagent,

- ➔ à faire respecter les règles pour l'EQUITE,
- ➔ à INFORMER en toute TRANSPARENCE,
- ➔ à AIDER, INTERVENIR et DEFENDRE au quotidien et lors des CAPD,
- ➔ à faire EVOLUER les règles en prenant en compte la parole de toute la profession,
- ➔ à faire preuve de SOLIDARITE.



CAPD et CAPN

Délégués aux commissions administratives paritaires Départementales et Nationales

En CAPD et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce

Les délégués du personnel du SNUipp - FSU par leurs informations dans les journaux, les sites départementaux ou nationaux :

- vous informent,
- vous conseillent,
- interviennent avec vous pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes.

Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

Je clique - Je vote
2 fois SNUipp-FSU
pour la CAPD
et la CAPN



- qui concerne votre carrière ou votre vie personnelle :
- Mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger, ineat-exeat,
 - Promotions, accès au corps des PE, accès à la hors-classe,
 - Demandes de temps partiels, de disponibilités,
 - Demande de congés de formation, de stages de formation,
 - Défense des collégués.



Les candidates et les candidats présentés par le SNUipp/FSU37 à la CAPD37



Agnès MEROUANE
Adj mat Dolto SAINT MARTIN LE BEAU

Paul AGARD
adj. élém Blotterie JOUÉ LESTOURS

Veronique KLEIN
Adj élém TRUYES

Sophie METZINGER
Adj élém CINQ MARS LA PILE



Elise VEYRET
Adj mat DUHAMEL TOURS

Christine GUILLON
adj. élém. NAZELLES NEGRON

Christophe PERCHER
dir. élém. Velpreau TOURS

Mariane LE PENNEC
Ecole primaire BEAUMONT LOUESTAULT



Sophie GUENOT
PEMF primaire Dolto FONDETTES

DRUAULT Marie
directrice école primaire LOUANS

Delphine COUVAL
Adj élém Balesmes DESCARTES

Jacques ROBERT
poste E Bernard Pasteur TOURS



Simon DELAS ADJ élém Courier ST PIERRE

Adeline GIRARD-AGARD
Maître G Elém SAND AMBOISE

Léa ROSSILLI
BD élém Courier ST PIERRE

Sandra DESSART
Dir mat Perrault AZAY SUR INDRE



Adeline ROCHON
adjointe école primaire - DOLUS-LE-SEC

Veronique MICHAUD
adjoint élémentaire BEAUMONT EN VERON

Céline DEBOURG
ens. spécialisée D ULIS Collège Rebout MONTOUIS SUR LOIRE

Anne MARGALHO
TDTRS élém LA MEMBROLE SUR CHOISILLE




Liste présentée par le SNUipp-FSU
Syndicat National Unitaire des Instituts, Professeurs des Ecoles et PECC (Fédération Syndicale Unitaire)

10 TITULAIRES AU SUPPLÉMENT
18 FEMMES / 10 HOMMES

Corps : professeurs des écoles hors classe et classe exceptionnelle

1. Mme KLEIN Veronique	Adjointe	école élémentaire - Truyes
2. M. ROBERT Jacques	RASED	école élémentaire appl. Bernard Pasteur - Tours
3. Mme GUILLON Christine	Adjointe	école élémentaire Val de Cisse - Nazelles Négron
4. M. PERCHER Christophe	Directeur	école élémentaire Velpreau - Tours

Corps : instituteurs et professeurs des écoles classe normale

1. Mme VEYRET Elise	Adjointe	école maternelle Duhamel - Tours
2. M. AGARD Paul	Adjoint	école élémentaire Blotteries - Jouvé les Tours
3. Mme METZINGER Sophie	Adjointe	école élémentaire Coulser - Cinq Mars La Pile
4. M. DELAS Simon	Adjoint	école élémentaire Marceau Courier - Saint Pierre des Corps
5. Mme LE PENNEC Mariane	Adjointe	école primaire - Beaumont Louestault
6. Mme MEROUANE Agnès	Adjointe	école maternelle Dolto - Saint Martin Le Beau
7. Mme COUVAL Delphine	Adjointe	école primaire Balesmes - Descartes
8. Mme DRUAULT Marie	Directrice	école primaire - Louans
9. Mme MARGALHO Anne	TDTRS	école élémentaire - La Membrolle sur Choisille
10. Mme DESSART Sandra	Directrice	école maternelle Perrault - Azay sur Cher
11. Mme DEBOURG Céline	ULIS	collège Rebout - Montouis sur Loire
12. Mme ROSSILLI Léa	BS-CAPPEI	école élémentaire Marceau Courier - Saint Pierre des Corps
13. Mme GIRARD-AGARD Adeline	RASED	école élémentaire George Sand - Amboise
14. Mme ROCHON Adeline	Adjointe	école primaire - Dolus Le Sec
15. Mme GUENOT Sophie	PEMF	école élémentaire appl. Dolto - Fondettes
16. Mme MICHAUD Veronique	Adjointe	école élémentaire - Beaumont en Veron

Les candidates à la CAPN




Corps : professeurs des écoles classe exceptionnelle

1. Mme MICHARD Caroline	Adjointe	école élémentaire C...
2. Mme GAUTHIERON Claude	Maitresse remplaçante	école maternelle P...
3. Mme LAGASSE Marjolaine	Enseignante	école élémentaire B...

Corps : professeurs des écoles hors-classe

1. Mme DESSARD Agnès	Enseignante spécialisée	école maternelle à l'école de l'éc...
2. Mme DRUAULT Marie	Adjointe	école maternelle à l'école de l'éc...
3. Mme POLYAT Eugénie	Directrice	école maternelle à l'école de l'éc...

Corps : instituteurs et professeurs des écoles classe normale

1. Mme BENO Marie	Adjointe	école primaire - Coudréville-Ancres (2)
2. Mme MORELLO Stéphanie	Adjointe	école élémentaire à Mandelot - Tardif (2)
3. M. MOTTIUS Catherine	Enseignante titulaire	RASED école élémentaire Dolto - Joué les Tours (2)
4. Mme MATHIS Sabrina	Directrice	école primaire - Joué les Tours
5. Mme JACQUES Olga	Psychologue de l'É.S.	Saint Pierre des Corps - Cinq Mars La Pile (2)
6. Mme PONTÉLLE Lucienne	Titulaire enseignante	école de l'éc... - Balesmes Descartes (2)
7. Mme COFFA Régis	Adjointe	école de l'éc... - Joué les Tours (2)
8. M. LAURENT Jean-Christophe	Titulaire enseignant	école maternelle - Coudréville-Ancres (2)
9. Mme BERTHELIÈRE Agnès	Adjointe	école primaire (Dolto - Fondettes - Coudréville-Ancres)
10. Mme GIBBA Céline	Enseignante	école maternelle à l'école de l'éc...
11. Mme CHEVALERIE Aline	Adjointe	école de l'éc... - Fondettes (2)
12. M. MENAUT LOUISAS Mélanie	Adjointe	école maternelle à l'école de l'éc...
13. M. BOULANGER Eric	Enseignante titulaire	MGM Collège - Mandelot - Tardif (2)
14. Mme SÉVERIN Alexia	Adjointe	école élémentaire Perrault - Azay sur Cher (2)
15. Mme MAUSS Corinne	Coordinatrice RSE	école maternelle à l'école de l'éc...
16. Mme NOMBÉ F. Estelle	Titulaire enseignante	école de l'éc... - Joué les Tours (2)
17. Mme LARIVIERE Stéphanie	Directrice	école primaire - Dolus Le Sec (2)
18. Mme BRÉL Daphné	Titulaire enseignant	école maternelle à l'école de l'éc...
19. Mme BLANCHARD Mathilde	Enseignante titulaire	école maternelle à l'école de l'éc...
20. Mme JACQUET Virginie	Adjointe	école maternelle à l'école de l'éc...
21. Mme KULTONNITINA	Adjointe	école primaire - Azay sur Cher (2)
22. Mme BASTIEN Caroline	Adjointe	école maternelle à l'école de l'éc...
23. M. DECHAVANNÉ Alexandre	Adjointe enseignant	école de l'éc... - Mandelot - Tardif (2)
24. Mme RADUCANU Elina	Adjointe	école maternelle à l'école de l'éc...

4 VOTES Pour
une vraie
priorité
à l'École Publique!

CTA et CTM

Représentants aux Comités techniques Académique et Ministériels

Les comités techniques CTA et CTM traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
 - hygiène, sécurité, conditions de travail,
 - les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).

Le SNUipp-FSU sera présent sur les listes de la FSU avec les enseignants du second degré, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, d'assistants sociaux de l'éducation nationale...

Je clique - Je vote
2 fois FSU
pour le CTA
et le CTM



LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!

Les candidates et les candidats présentés par la Fédération Syndicale Unitaire Centre au CTA

1. Jérôme PÉRIFFER
Professeur certifié
Collège Jean-Baptiste Chénier (81)

2. Paul AGARD
Professeur des écoles
École élémentaire Blaise Pascal (27)

3. Vanessa NEUVILLE
Professeure de lycée professionnel
LP Jean-Carlier - Fleury les Aulnois (81)

4. Ghislain ROBERT
Professeur d'éducation physique et sportive
Collège Cassin-Duval - Courville (27)

5. Marjolaine JOYEUX
Infirmière conseil scolaire
Collège Montaigne - Tours (37)

6. Stéphanie WIDORGEAU
Professeur des écoles
École élémentaire Julie-Frang (86)

7. Olivier LEBLANC
Conseiller pédagogique
LP Jean-Marie Herbin - Montargis (77)

8. Marie-Christine WESLEY
Adjointe technique de recherche et formation
Lycée Augustin Thierry (86)

9. Gaëlle BARRIER
Adjointe sociale
LP Jean-Baptiste Chénier (81)

10. Christophe BAYARD
Professeur de lycée professionnel
GIP Jean-Baptiste Chénier - Vercor (81)

11. Isabelle MAILLAMIN
Professeure certifiée
Lycée Stéphane de Malleville - Blois (41)

12. Sandrine DELAPORTE
Professeure des écoles
École élémentaire M. Adrien - Châteaillat (45)

13. Mathias CHIZEAU
Pédagogue de l'éducation continue
OC Châteaillat (45)

14. Bénédicte BARBER
Professeure d'éducation physique et sportive
Lycée Stéphane de Malleville (41)

15. Philippe BARETTO DE BRÉVA
Professeur certifié
Collège Georges Bonin - Gien (45)

16. Isabelle BRÉHAUD
A.S.T.
Lycée Stéphane de Malleville - Blois (41)

17. Emeline LAUFERJAT SKIPPIN
Professeure des écoles
École élémentaire Albert Bonquet (24)

18. Catherine GARNIER
Chef de direction
EPSC François Truffaut - Montargis (77)

19. Sophie GIBERON
Professeure des écoles
École primaire Émile Chevalier (24)

20. Céline PÉRIFFER-CHÉRON
Professeure des écoles
École élémentaire Jean-Vin - Châteaillat (45)

POUR VOUS DÉFENDRE

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL



Les candidates et les candidats présentés par la FSU au CTM

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!



Françoise Popineau
Secrétaire nationale SNUippfsu

Frédérique ROLET
Secrétaire nationale SNESfsu

- | | |
|--|---|
| 1. Mme POMBAU Françoise
Professeure agrégée
Collège Livocher - Lamberton (58) | Professeure des écoles
École de Bourg - Euzet (88) |
| 2. M. LÉVÉQUE Bruno
Secrétaire administratif
Régional de l'Académie de Rennes (35) | Collège Livocher - Lamberton (58) |
| 3. Mlle BONCH Corine
Secrétaire d'EPS
Lycée R. Rolland - Fyffé-Saint-James (94) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 4. Mlle POURVENDIER Carole
Infirmière de IEN
Collège de la Vallée - Villerupt (57) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 5. Mlle GERARDIN Sigrid
Professeure de Lycée Pro
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 6. M. MARIAND Xavier
Professeur certifié
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 7. Mlle CHATELLE Sophie
Professeure des écoles
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 8. Mme JEANNECOUP Véronique
Adjointe de service social
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 9. Mme TARDIVEL Marie-Line
Inspectrice de IEN
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 10. M. CHASSY Renaud
Professeur agrégé
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 11. M. BARILLAT Christophe
Professeur certifié
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 12. Mlle DOSSICHE Clotilde
Attachée d'administration
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 13. M. BENOIST Axel
Professeur de Lycée Pro
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 14. Mme GACHENARD Sylvie
Associée de service social
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 15. Mlle STIEFF Brigitte
C.A.S. principale d'éducation
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 16. Mlle MONIER Sandrine
Professeure des écoles
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 17. Mme FRANCOIS Nathalie
Adjointe administrative
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 18. Mme DULAC Stéphanie
Professeure de Lycée Pro
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 19. Mlle COURTIN Béatrice
Inspecteur de IEN
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 20. M. NICOLLET Eric
Directeur d'EPSC
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 21. M. HUBERT Benoît
Professeur d'EPS
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 22. Mlle BOGAP Daniela
Professeure contractuelle
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |
| 23. Mlle STASSI Délice
A.S.T.
Lycée S. Morlaix - Lorient (56) | Collège de la Vallée - Villerupt (57) |



AVEC LE SNUIPP-FSU 37, POUR AVOIR DES ELU-ES ENGAGE-ES AU QUOTIDIEN
Nous informons, écoutons, accompagnons et défendons l'ensemble des enseignant-es à tout moment de la carrière : réunions d'infos syndicales, visites d'écoles, stages thématiques, permanences... Nous agissons pour la transparence et l'équité dans les différentes instances (CAPD, CHSCT, CTSD, CDEN, CTA...)

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**AVEC LE SNUIPP-FSU 37,
POUR AMÉLIORER
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL
ET RECONNAITRE NOTRE MÉTIER**

Agir pour la réussite des élèves

Pour de meilleures conditions d'apprentissage : pas plus de 25 élèves par classe (et 20 en REP), rétablissement des RASED, des moyens pour l'inclusion scolaire.

Mobilisé-es pour des salaires revalorisés

Obtenir une rémunération des enseignant-es à la hauteur, l'ISAE pour toutes et tous, le dégel du point d'indice.

Revoir le temps de travail

Réduire le temps de travail et renforcer les collectifs de travail, alléger les tâches de direction.

**AVEC LE SNUIPP-FSU 37,
POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ**

Égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les discriminations et le racisme, accès de toutes et tous aux services publics, partage des richesses, solidarités, défense de la laïcité...



Prendre soin des personnels

Développer une médecine de prévention des risques professionnels, retirer le jour de carence injuste et inefficace.

Des enseignants concepteurs

Reprendre la main sur le métier, exiger une formation à la hauteur des enjeux et exercer sa liberté pédagogique.



ÉLECTIONS 2018
29 novembre
- 8 décembre

Pour un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant, dès le 29 novembre.

VOTONS SNUipp ET FSU



BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018

ENGAGEMENT, DISPONIBILITE, SOLIDARITE

Voter pour le SNUipp, c'est choisir des délégués du personnel qui portent un véritable projet pour l'école et qui le défendent au quotidien.

Voter pour le SNUipp, c'est refuser le repli sur soi et la solitude professionnelle : la formation, l'apport de la recherche, le travail en équipe et le "plus de maîtres que de classes" constituent les enjeux majeurs pour une qualité du travail retrouvée au service des élèves. Voter pour le SNUipp, c'est choisir des délégués qui représentent tous les personnels.

Présents sur le terrain, ils agissent à vos côtés face à l'arbitraire, face à l'administration pour vous défendre et faire évoluer la réglementation en toute transparence et toute équité.

Voter pour le SNUipp, c'est choisir un syndicalisme qui débat et élabore avec tous les enseignants pour construire des alternatives aux réformes imposées.



En période électorale, il est facile de dire ce que nous voulons pour notre école, notre profession, de jouer de la surenchère ou encore de crier au LOUP ou au YAQUA!

Nous faisons le choix dans ces pages de vous dire ce que vos élus ont fait et défendu pendant les 4 ans de leurs mandats.

De dire « KIAFEKOI » c'est rendre compte de notre travail pendant ces 4 dernières années pour :

- **Vous informer**
- **défendre chaque collègue sans clientélisme**
- **l'équité et la transparence**
- **pour échanger et débattre**
- **vous aider et vous écouter au quotidien**
- **transformer l'école pour la réussite de tous nos élèves !**



Pour notre avenir,
**CHANGEONS
L'ECOLE!**

Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignants.



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**



SNUipp FSU 37 La carte scolaire est un moment particulièrement important pour la vie des écoles. Le SNUipp-FSU37 y met tous les ans toute son énergie et ses moyens pour soutenir, accompagner et défendre les écoles qui en très grande majorité (plusieurs dizaines tous les ans) nous sollicitent afin d'éviter une fermeture annoncée ou pour obtenir l'ouverture attendue.

Avec le SNUipp-FSU, Agir pour diminuer les effectifs des classes !

D'après les chiffres du ministère, à la rentrée 2017, 53,6% des classes en maternelle et 39,9% en élémentaire avaient des effectifs supérieurs à 25. Pire, 5,6% des classes de maternelle, soit 4910 classes, comptent plus de 30 élèves. Par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, avec 23 élèves par classe, la France se situe à près de 2 élèves de plus.

Ce que demande le SNUipp-FSU ?

Depuis des années, le SNUipp-FSU rappelle que la baisse des effectifs est un puissant levier pour la réussite scolaire et doit pouvoir concerner toutes les classes et ne pas s'arrêter aux seuls CP et CE1 en éducation prioritaire. Par exemple, 2000 postes de plus que ce qui est prévu pour le dédoublement permettraient de réduire à 20 élèves toutes les classes du CP au CM2 de l'Education prioritaire. Plus globalement, il manque à la France 13 000 postes « classe » pour se rapprocher de la moyenne des 11 pays comparables de l'OCDE, soit un investissement de 550 millions d'euros. Rien d'insurmontable si on fait de l'Ecole une vraie priorité !

Avec vous, le SNUipp-FSU réclame un budget ambitieux et des postes pour réduire la taille des classes et bataille lors des opérations de carte scolaire pour obtenir des ouvertures ou éviter des fermetures. #PasPlusDe25 #PasPlusDe20

Je vote
SNUipp FSU





Pour notre avenir,
CHANGEONS L'ECOLE!
Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignants.



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

K i (a) f é K o i ?

Avec le SNUipp-FSU, Renforcer le pouvoir d'agir enseignant

En appliquant à l'école, les modes d'organisation du travail des entreprises, les politiques éloignent les enseignants de leur métier et les transforment en simples exécutants, niant ainsi leurs expériences, leurs connaissances, leurs innovations, leurs réflexions, leurs tâtonnements et tout ce qui fonde leur expertise.

Le SNUipp défend la professionnalité enseignante. L'enseignant doit concevoir ses apprentissages pour les adapter au plus près de ses élèves. Notre capacité à concevoir notre tâche, à en décider de la pertinence, à l'ajuster, c'est cela qui donne sens au travail et qui conduit à être bien dans celui-ci.

Ce que demande le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp revendique une formation initiale et continue de qualité, que l'enseignant puisse exercer sa liberté pédagogique, mais surtout qu'il puisse agir au sein d'un collectif : pour confronter et analyser ses pratiques.

Le SNUipp-FSU exerce toute sa vigilance et agit pour que les enseignants gardent la main sur leur travail et aient confiance dans leur savoir-faire pour améliorer l'école ainsi que pour renforcer les échanges professionnels dans le travail en équipe. Il intervient à tous les niveaux pour éviter les dérives qui consistent à appliquer des méthodes universelles, à mettre au pas les enseignants, à les mesurer entre eux. Il est à leurs côtés pour résister aux injonctions qui les dépossèdent de ce qui fait sens.

Du 29 novembre
au 6 décembre :



Élections professionnelles



Du 26 septembre 2012 (lancement d'une enquête nationale) à cette rentrée scolaire 2018, le SNUipp-FSU37 a été mobilisé pour faire entendre la voix des écoles et des enseignant-es : grèves, manifestations, pétitions, consultations, réunions... Lors du CSE du 8 juin 2017, le SNUipp-FSU vote pour la mise en place d'un nouveau décret offrant la possibilité d'une semaine de 4 jours.

Résultats du vote des organisations syndicales du premier degré sur le projet de décret "rythmes" au **Conseil Scientifique de l'Éducation** du 8 juin 2017 :

- > POUR : 21 (SNUipp-FSU, SNE)
- > CONTRE : 35 (SE-UNSA, SUD, SNUDI-FO)
- > ABSTENTION : 1
- > REFUS DE VOTE : 15 (SGEN-CFDT, CGT)



CAPD 37

Opposition du SNUdi-FO37 à notre proposition de nouvelles règles pour les TDTRS indiquant de nombreuses conséquences négatives.

Mis en place depuis 3 ans, ce mouvement n'est pas remis en question car plus équitable et transparent.

MOUVEMENT



Le mouvement départemental concerne tous les ans près d'1 enseignant-e sur 3 en Indre et Loire.

Ces 4 dernières années, vos collègues élus du SNUipp-FSU37 sont intervenus pour faire évoluer les règles pour toujours plus d'équité et de transparence :

- > maintien d'une seconde phase avec des vœux
- > points de zone rurale pour les TRBD et ZIL
- > nouvelles règles pour les affectations des TD-TRS (200 collègues concernés) avec une seule phase de vœux pour tous les TDTRS qu'ils soient à temps partiel ou à temps plein
- > CONGES PARENTAUX DANS AGS MOUVEMENT (90 collègues)

Le SNUipp-FSU 37 demandait depuis 2 ans le respect de la loi en prenant en compte dans l'AGS le mouvement des congés parentaux. C'est maintenant





BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018



Avec un seul médecin de prévention pour plusieurs dizaines d'employé-es dans notre académie, soyons clair, la médecine du travail n'existe pas pour nous ! Le SNUipp-FSU réclame une réelle prise en compte de la santé des personnels. Près de 20 000 personnes se sont déjà adressées en ligne l'année dernière au ministre et au recteur pour demander leur visite médicale quinquennale de droit.

Mais ces dernières années, malgré ce constat, le SNUipp-FSU a œuvré au niveau académique et obtenu certaines avancées importantes pour nos collègues en grande difficulté de santé :

- > une augmentation du nombre de postes adaptés (44 places)
- > le droit depuis 4 ans d'avoir un allègement de service tout en étant payé à temps plein (44 moyens sont disponibles). Mais le rectorat refuse ce droit aux collègues en situation de handicap et ayant des problèmes de santé. Nous avons saisi un avocat et attendons prochainement l'avis du tribunal administratif.
- > la possibilité depuis 3 ans, de pouvoir fractionner son congé de longue maladie permettant ainsi aux collègues de pouvoir continuer à travailler mais pas à temps plein !

Ces droits obtenus sont le résultat une nouvelle fois de la détermination de vos élus SNUipp-FSU.



Avec le SNUipp-FSU, Exiger une vraie médecine de pré- vention



Aujourd'hui le ministère de l'Éducation nationale n'est pas en mesure de connaître l'état de santé des personnels placés sous son autorité. Pourtant il a pour obligation de préserver leur santé au travail. Pas de visite médicale, pas ou peu de médecins de prévention, pas assez de postes adaptés ... et parallèlement un métier qui expose à des problèmes de santé multiples et reconnus comme les risques psychosociaux, par exemple.

Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions.

Ce que demande le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp-FSU réclame une réelle prise en compte de la santé des personnels. Il a lancé avec les syndicats de la FSU une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves : par une pétition en ligne, les personnels se sont déjà adressés au ministre et au recteur pour demander leur visite médicale quinquennale de droit. **Suite à cette action le ministre a pris en compte les insuffisances et s'est exprimé en faveur d'un renforcement des services de médecine de prévention dans les orientations stratégiques ministérielles de prévention des risques professionnels pour 2018. Mais le recrutement de médecins en nombre suffisant se fait attendre.**



Depuis une petite dizaine d'années, nous constatons une dégradation du climat scolaire et donc des conditions d'enseignement avec des répercussions parfois importantes en terme de santé

au travail. Dans la même période, les CHSCT se sont mis en place permettant ainsi une saisie officielle de notre hiérarchie pour des difficultés rencontrées. Pour le SNUipp-FSU37, nous avons rapidement fait le constat que la fréquence de la tenue de ces commissions et les réponses donc parfois trop tardives ne répondaient aux urgences du terrain.

Le SNUipp-FSU37 a donc œuvré pendant des mois et a fait des propositions concrètes aboutissant à :

- > la mise en place d'un protocole pour les élèves ayant un trouble du comportement et de la conduite avec des procédures très concrètes
- > la création d'un poste de conseiller pédagogique qui sera cette année à temps plein. L'année dernière, il est intervenu plus de 60 fois auprès des écoles et a pris en charge plus de 200 appels.

Nous poursuivons nos interventions pour que les places en établissements spécialisés permettent de répondre à toutes les notifications, pour que les AESH aient un statut (une formation) et qu'ils soient en nombre suffisant et pour la mise en place d'une brigade départementale pour venir en aide aux classes et écoles confrontées à d'importantes difficultés.

CAPD 37

La mise en place de ce protocole et du conseiller climat scolaire a été aussi demandé par le SE-UNSA37. Le SNUdi-FO37 se prononce contre le protocole départemental pour les élèves ayant un trouble du comportement et de la conduite et s'est positionné en carte scolaire contre la création d'un poste de conseiller pédagogique climat scolaire.



Pour la FSU37, le rôle du CHSCT est multiple :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail des agents.
- Veiller à la mise en œuvre des textes réglementaires en la matière à l'égard du personnel.
- Participer à la politique de prévention des risques professionnels.



- Agir pour la promotion des risques professionnels (information, formation...)
 - Etudier les fiches des registres réglementaires (DUERP document unique d'évaluation des risques professionnels, RSST registre santé sécurité travail, DGI danger grave et imminent) - situations particulières et bilans en vue de dispositifs de prévention.
- Les représentants de la FSU interviennent sur l'ensemble de ces actions pour défendre chaque personnel fragilisé ou victime dans l'exercice de son travail, pour que l'administration soit plus réactive, défende mieux ses agents dont elle a la responsabilité, pour améliorer les dispositifs d'information, de formation, et l'expression des droits, pour proposer des outils de diagnostic pour permettre la prévention des risques.



BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018



Avec le SNUipp- FSU, Mobilisé-es pour des salaires revalorisés

Depuis 1998, le coût de la vie a augmenté deux fois plus vite que les salaires des enseignants. Et de 2010 à 2017, le gel du point d'indice, conjugué à une hausse continue des cotisations retraite, a accentué cette baisse de pouvoir d'achat se traduisant par une perte de plus de 15%.

A cela s'ajoute le jour de carence, mesure injuste et inefficace.

Les enseignants, cadres A, perçoivent des rémunérations très inférieures aux cadres de catégorie B de la fonction publique et du secteur privé.

Malgré un niveau de recrutement identique depuis 2010, la différence de rémunération avec les enseignants du second degré persiste.

Après 15 ans d'exercice, en 2015, les enseignants du primaire étaient payés 29 % de moins que la moyenne des enseignants des 11 pays comparables et qui réussissent mieux aux évaluations PISA 2015. Ce que demande le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp-FSU a permis de mettre sur la place publique la question des salaires en exigeant et obtenant l'ISAE, tout d'abord à 400 puis portée ensuite à 1200€ en 2016, en obtenant un alignement progressif du taux d'accès à la Hors classe sur celui du 2d degré et en signant le protocole PPCR qui améliore les déroulements de carrière.

Mais le retard reste à combler et le SNUipp-FSU continue de mobiliser sur cette question essentielle des salaires



En 2011 seulement 31 collègues passaient à la hors classe (il fallait non seulement être au 11° échelon mais aussi avoir des points liés à certaines fonctions : direction, CP, zep...) en 2018, 123 collègues ont été promus.



Le protocole PPCR pose comme principe que « chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades ». Mais le nouveau Ministère a fait le choix de limiter ce droit en mettant une dose de mérite et en ne prenant pas en compte l'ancienneté globale des anciens instituteurs dans le barème.

Lors du Comité Technique Ministériel du 7 décembre 2016, FO et la CGT ont refusé de voter pour l'amendement déposé par la FSU en vue de garantir statutairement l'accès à la hors-classe pour tous. La FSU a obtenu le principe d'un barème national permettant de réaliser cet objectif et continue de revendiquer que soit inscrite dans le statut une promotion automatique au plus tard dans la 3^e année du 11^e échelon.

Lors des discussions, le SNUipp-FSU a clairement œuvré dans l'intérêt de la profession. Malgré nos interventions, plusieurs amendements ont été rejetés à cause d'un manque d'unité syndicale; nous le regrettons pour nos collègues.

« Intégration des instituteurs, à leur demande dans le corps des PE avec reconstitution de carrière » POUR : FSU, CFDT, FGAF Abstention : UNSA NPPV*, CGT, FO

« Aligner les instituteurs sur les catégories B de l'ensemble de la FP » (gain réel pour les instituteurs) POUR: FSU, CFDT Abstention: UNSA CONTRE: FGAF NPPV *: CGT FO

« Pour les instituteurs, que la cadence unique soit alignée sur la cadence la plus rapide » POUR : FSU, FGAF, CFDT Abstention : UNSA NPPV *: CGT FO

« Mise en place d'une bonification d'ancienneté pour les collègues du 9eme et 10eme échelon lésés par le passage à 4 années de durée d'échelon contre 3 années au Grand choix dans l'ancienne version »

POUR : FSU, CFDT, FGAF Abstention : UNSA NPPV *: CGT FO

NPPV*: Ne Prend Pas Part au Vote



Versée à partir de 2013, l'ISAE était de 400 euros annuels, versés aux PE exerçant dans le 1er degré. Dès 2013, le SNUipp-FSU a exigé son versement à

l'ensemble des collègues et un alignement avec l'ISOE à 1.200 euros du 2nd degré. Cartes postales adressées au ministre Peillon en 2013, lettre à la ministre Vallaud-Belkacem signée en novembre 2015 par plus de 51.000 collègues dont 850 en Indre et Loire, journée de grève le 26 janvier 2016 suivie par plus de 100.000 collègues, lettre au Premier ministre Valls signée en 4 jours par plus de 23.000 enseignant-es et remise à Matignon le 22 mars ...

Ces actions ont permis d'obtenir l'ISAE à 1200 euros dès la rentrée 2016 ! Mais les actions du SNUipp-FSU n'ont pas cessé pour autant car de nombreux collègues en sont encore exclu-es (directeurs de SEGPA, conseillers pédagogiques, animateurs TICE...)

L'ISAE a été une première étape vers la reconnaissance de l'engagement professionnel des enseignants du primaire qui s'investissent sans compter pour la réussite de leurs élèves.

Pour obtenir gain de cause, il aura fallu que les personnels à l'appel du SNUipp-FSU, multiplient les initiatives et les actions depuis plusieurs années.



LE SNUippFSU A OBTENU LE RETOUR DU TEMPS PARTIEL A 80% DE DROIT

Le SNUipp-FSU 37 qui avait sollicité un avocat spécialisé dans les dossiers administratifs et poursuivi sans relâche ses interventions a obtenu du Recteur l'application pour la rentrée 2015-2016 du 80% de droit dans toute l'académie. Une centaine de collègues en bénéficient tous les ans. **Cette avancée est à mettre sur le compte de l'action collective et de la détermination du SNUippFSU.**



CAPD 37

L'inspecteur d'Académie d'Indre et Loire avait reconnu à l'époque que c'était « l'acharnement » du SNUipp-FSU37 qui avait permis l'application à nouveau du 80% de droit dans toute l'académie.



Pour notre avenir,
CHANGÉONS L'ÉCOLE !

Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignants.



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**

**LE SYNDICAT DE
MA FICHE DE PAYE !**

**LE SNUipp-FSU AGIT
POUR AMÉLIORER
NOTRE SALAIRE !**

La preuve par 10 et + !

- > ISAE de 1200 euros
- > suppression de la journée de carence de 2014 à 2018
- > Dégel du point d'indice avec PPCR de 2016 à 2018
- > HORS CLASSE (250 collègues de plus en 4 ans)
- > prime des MAT de 150 euros par stagiaire (100 collègues)
- > retour du 80% de droit payé 85% (100 collègues)
- > respect de la prime de 1500 euros pour les T1
- > l'IFF de 1000 euros pour les PES
- > Interventions pour la prise en compte des reclassements (plusieurs dizaines de collègues)
- > augmentation des indemnités de direction
- > augmentation des indemnités en REP+ (plus 100%) et en REP (plus 50%)
- > respect des frais de déplacement pour les TDTRS
- > Comité des écoles 37 (tous les adhérent-es)
- > ...



JOUR DE CARENCE :
PUNI D'ÊTRE MALADE

INJUSTE et INEFFICACE !



Avec le SNUipp-FSU, Aider tous les élèves à réussir

L'école inclusive : une ambition plus qu'un principe
Depuis la loi de 2013, en prolongement de la loi de 2005, le principe de l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction, est dans le code de l'éducation. Permettre la réussite de tous les élèves est possible. Tous et toutes sont capables si les conditions nécessaires à leurs apprentissages sont réunies.

Ce que demande le SNUipp-FSU ?

L'inclusion ne doit pas être un principe mais une ambition : scolariser en milieu scolaire dit ordinaire tous les élèves, c'est un processus continu qui doit s'assurer que les conditions d'un apprentissage inclusif sont réunies. Cela suppose d'adapter les apprentissages, mais aussi de ne pas faire reposer que sur le seul enseignant la réussite de l'école inclusive.

La souffrance des élèves peut se traduire par des comportements perturbateurs qui mettent à mal l'élève, la classe et les enseignant-es. Les équipes sont démunies, les enseignants se sentent coupables et la situation renforce la difficulté de tous et toutes.

Le SNUipp-FSU réalise une enquête avec des sociologues sur la loi 2005 pour dégager une analyse qui soit autre chose qu'un seul bilan chiffré. Le nombre d'élèves concernés par l'inclusion ne suffit pas en effet pour considérer le processus comme abouti, c'est bien la réussite de ces élèves qu'il faut évaluer.

Le SNUipp-FSU se bat pour davantage d'UP2A et pour des effectifs abaissés partout. Il a pesé pour l'écriture d'un guide CHS-CT sur la prévention des risques professionnels et l'accompagnement des personnels confrontés à des situations difficiles afin de sortir du déni.

Je vote

SNUipp-FSU



18^e Université d'automne

Compréhension en lecture, calcul et résolution de problèmes, ateliers philo, plasticité cérébrale, inclusion... plus de 25 interventions étaient au programme de la 18^e Université d'automne du SNUipp-FSU qui s'est tenue du vendredi 19 au dimanche 21 octobre au bord de la Méditerranée, à Port-Leucate dans l'Aude.

Ces trois journées de conférences, organisées en partenariat avec la *Ligue de l'enseignement* et la *MGEN*, sont toujours des moments privilégiés d'échanges entre le monde enseignant et la recherche, l'occasion de prendre du recul sur les pratiques et toutes les questions de métier.

**[FENÊTRES]
SUR COURS**



MATERNELLE
L'école première



VOUS NE DONNÉZ PAS DES MATHÉMATIQUES ?

**ENSEIGNER :
EXÉCUTER OU
CONCEVOIR ?**

Quelles pratiques et
quels savoirs pour
démocratiser l'école ?

Le SNUipp-FSU propose tous les ans au niveau national et dans les départements des réunions et des colloques sur le métier afin de mieux le défendre et pour pouvoir être force de proposition.



BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018



TEMPS CONFIANCE MOYENS

Nous n'avons pas attendu ces élections pour sortir nos mandats de congrès pour dénoncer nos 42 heures de travail hebdomadaires. Le SNUipp-FSU a ainsi mené une importante campagne ces dernières années sur notre temps de travail notamment en appelant la profession à se réapproprier le temps des APC. Par ce biais, nous avons réussi à ce que cette question soit au cœur des discussions des salles des maîtres. Nous ne pouvons que nous féliciter que dans cette période électorale, toutes les organisations syndicales mettent en avant une reconnaissance et donc une réduction de notre temps de travail.



Ce dossier est malheureusement celui qui a le moins avancé depuis ces dernières années. Et ce malgré une réelle hausse des temps de décharge et des indemnités. La suppression de l'aide administrative par le nouveau Ministre de l'Éducation a signé la fin des espoirs d'une véritable amélioration des conditions de travail des directeur-trices. À l'occasion des États généraux de la direction et du fonctionnement de l'école qu'il a organisés en septembre dernier, le SNUipp-FSU interpelle l'ensemble de la communauté éducative, les différents partenaires de l'école (parents, élus locaux, associations...) et les parlementaires car le fonctionnement de l'école est l'affaire de toutes et de tous.

Il s'agit d'obtenir dès aujourd'hui, comme première étape, la garantie d'une aide au fonctionnement de l'école assurée par des personnels qualifiés pour

- améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs
- améliorer le fonctionnement de l'école en réaffirmant l'importance du collectif de travail et ainsi favoriser une école de qualité pour toutes et tous !

ET AUSSI LES DOSSIERS ...



> **DEGEL DU POINT D'INDICE (3000 enseignants)** Même si nous sommes en-

core très loin des 50 points et du rattrapage de la valeur du point d'indice que nous demandons, les mobilisations sur les salaires ont permis une première avancée en levant le gel de nos salaires. La décision d'un nouveau gel est inacceptable !

> **PRIME 1500 € (pour tous les T1)** L'IA refusait cette prime à une certaine catégorie de nos jeunes collègues. Nos interventions ont permis de rétablir ce droit pour une cinquantaine d'entre eux.

> **IFF (pour tous les PES)** Là aussi, l'IA voulait limiter ce droit à des frais de déplacement! Nous avons permis à tous les PES de toucher cette indemnité. Grâce à notre intervention, 24 PES « oubliés » en 2015-

2016 ont touché ces 1000 euros.

> **PRIME DE MAT DE 150 € PAR STAGIAIRES (100 collègues)**

L'IA voulait diviser la prime de 150 € entre les collègues qui accueilleraient un même stagiaire. Avec l'aide de notre secteur juridique, les MAT ont bien eu pour 2015/16 mais aussi 2014/15 150€ par stagiaire.

> **INDEMNITE REP** Elle a été augmentée de 50% en REP et de 100% en REP + (200 collègues). *Un temps de formation sur le temps de classe a également été mis en place.*

> **CONGES PARENTAUX DANS AGS MOUVEMENT (90 collègues)**

Le SNUipp/FSU 37 demandait depuis 2 ans le respect de la loi en prenant en compte dans l'AGS mouvement les congés parentaux. C'est maintenant fait !

> **NOUVELLES REGLES TDTRS (200 collègues)** Le SNUipp/FSU37 a demandé une modification des règles du mouvement des TDTRS pour plus d'équité et de transparence. L'IA (mais

surtout les collègues) a reconnu que le bilan de ces nouvelles modalités était positif.

> **RETRAITE 70 calculs**

C'est le nombre de dossiers que nous avons étudiés et calculés à la demande des collègues.

> **CAPD promotions 600 fiches contrôlées**

Nous avons reçu et vérifié plus de 600 fiches de contrôle.

> **CAPD mouvement 600 fiches contrôlées et le barème respecté**

En publiant le barème du mouvement, plusieurs collègues ont pu faire corriger, avec l'aide du SNUippFSU37, leur affectation et faire ainsi respecter l'équité et la transparence.

> **AUDIENCES**

Les élus du SNUipp37 ont accompagné une vingtaine de collègues lors d'audiences avec leur IEN ou le DA. Il ne faut pas hésiter à solliciter notre présence qui y est plus que souhaitable pour défendre votre situation.

K i (a) f é K o i ?

Avec le SNUipp-FSU, Revoir le temps de travail

Une étude de la Depp, le service statistique du ministère, estime à 44h07 le temps de travail hebdomadaire des enseignants.

En outre, les enseignants du premier degré consacrent 20 journées de vacances au travail scolaire. Selon l'OCDE (Regards sur l'éducation 2017), le nombre d'heures d'enseignement dans le premier degré est de 794 heures contre 900 en France.

Ce que demande le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp-FSU a remis au cœur des débats le temps de travail des enseignants en lançant, à la rentrée 2016, sa consigne de réappropriation des heures d'APC. Une action qui a permis aux équipes de se réapproprier ces heures pour les utiliser de manière pertinente et adaptée à leurs besoins. Une réappropriation qui ne suffit toujours pas à compenser la totalité du temps effectif consacré par les enseignants à leur travail. Il est urgent que le ministère entende la profession sur ce sujet.

Le SNUipp-FSU réclame une réduction du temps de travail des enseignants : avec plus de maîtres que de classes pour que les élèves aient le même temps d'apprentissage mais pour que le temps de travail du maître soit réduit.





Pour notre avenir,
CHANGEONS L'ECOLE!
Lutter contre les inégalités scolaires,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignants.



Vous informer :



Nous mettons un point d'honneur à fournir à tous une information régulière et détaillée, par notre presse départementale et nationale envoyée à toutes les écoles, la lettre électronique, le site internet, par nos permanences téléphoniques et courriers électroniques...

Nous publions également plusieurs dossiers pendant l'année : kisaitou37, dossier permutation, dossier de 14 pages pour le mouvement, compte-rendu de réunions syndicales, aide pour les entretiens direction...

Ecol'infos, Fenêtres sur cours, Pour... sans compter les numéros spéciaux (guide sécurité, Kisaitou37...) c'est presque un journal par semaine que reçoivent les écoles et les adhérents.

Parce que vous informer, c'est la première étape pour se défendre, pour agir afin de transformer l'école. Ci-dessous des exemples de nos publications.

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE!**



Pour l'équité et la transparence



Le SNUipp37 est le seul syndicat à publier les résultats du mouvement et des promotions avec les barèmes. C'est l'unique moyen dont dispose la profession pour vérifier le bon déroulement des affectations, des promotions ...
Les collègues qui ne souhaitent pas voir leur nom publié dans notre journal doivent nous l'indiquer par courrier.

LES BAREMES
2007 2008 2009 2010 2011 2012





BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018



Pour échanger, débattre...

SNUipp FSU 37 Le SNUipp/fsu depuis sa création a la volonté de rencontrer la profession pour débattre, l'entendre et répondre à ses attentes.

C'est donc ensemble que nous débattons lors des réunions de secteurs, des réunions syndicales, des conseils syndicaux départementaux... ; c'est ensemble que nous décidons et mettons en oeuvre les mobilisations. Le SNUipp37 propose des dizaines de réunions tout au long de l'année :

- Réunions dans les écoles
- Réunions syndicales sur une dizaine de secteurs d'Indre et Loire sur les questions d'actualité : salaire, retraite, carte scolaire...
- Réunions sur des questions liées au CAPD : mouvement, permutations, entrée dans le métier, ...
- Réunions avec des chercheurs afin de disposer de leur expertise pour nos revendications pour l'école de la réussite de tous.

En 2017 2018, ce sont plus de

700

enseignants du premier degré qui y ont participé!

♦ 18 JANVIER 2018 :

♦ 350 personnes à la réunion/ conférence organisée un mardi soir matin avec Philippe MEIRIEU par le SNUipp-FSU ! Une SOIREE qui restera gravée dans l'esprit de beaucoup d'entre nous par la qualité du propos de notre invité !!!! Vous trouverez le compte rendu de cette conférence en pdf sur notre site.



PENSER L'ECOLE ET LE METIER! DANS L'ADN DU SNUipp-FSU !



MARDI 16 JANVIER 2018
Philippe MEIRIEU
« Pour aller de la main à la main »



MARDI 20 JANVIER 2017
Valérie SARRAILH
« l'histoire de l'enseignement en Indre-et-Loire : un métier, une profession »



MARDI 17 AVRIL 2018
Raphaël BÉDARIDE
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 13 JUIN 2017
Raphaël BÉDARIDE
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 12 AVRIL 2017
Raphaël BÉDARIDE
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



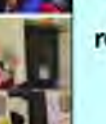
MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



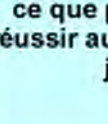
MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



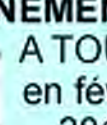
MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



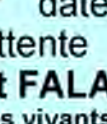
MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



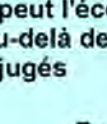
MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »



MARDI 16 JANVIER 2018
Stéphane BOUDRY
« l'impact de la loi sur le statut des enseignants »

EVENEMENT A TOURS en février 2019 date en attente

Benoît FALAIZE
Territoires vivants de la République : ce que peut l'école : réussir au-delà des préjugés



Pour notre avenir,
CHANGEONS L'ECOLE!
Lutter contre les inégalités sociales,
permettre la réussite de tous les élèves
et améliorer les conditions de
travail et de vie des enseignants.



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



Vous écouter et vous aider au quotidien



Depuis maintenant 6 ans, répondant à une demande de la profession pour compenser l'absence de comité d'entreprise. Le SNUippFSU37 donne accès aux tarifs CE pour les enseignants. Nous répondons chaque année à des dizaines de demandes!

Les élus du personnel SNUipp sont disponibles et à l'écoute de tous, ils interviennent et agissent dans les commissions paritaires (CAPD, CHSCT, CA et CSP ESPE, CTP, CDEN ...), en direction des IEN et du DA.

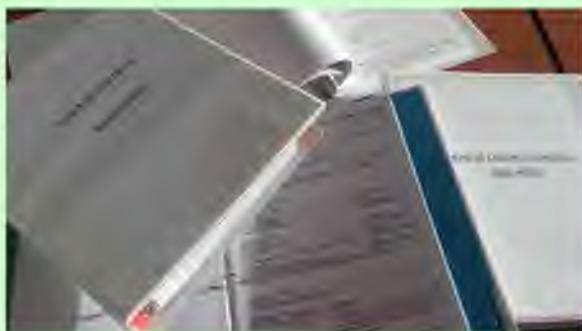
Ils défendent et représentent les collègues, tous les collègues, sans vérifier, au préalable, si le collègue est « syndiqué » ou « non syndiqué ». Nous effectuons cette démarche de manière volontaire, c'est un choix délibéré de solidarité.

Ils sont garants de l'équité et de la transparence lors de la carte scolaire, des promotions, du mouvement... Avec vous, ils cherchent à améliorer les règles départementales : enquête, réunions...

Vos collègues du SNUipp FSU 37 remercient de leur confiance les enseignants, les écoles, les Aesh qui les ont sollicités en 2017 2018 :

- plus de 600 fiches de contrôles pour le mouvement, 600 pour les promotions,
- près de 600 dossiers qui ont demandé une intervention de notre part (ineat/exeat, frais de déplacement, temps partiels, congés...), dont près de 200 qui ont demandé une étude plus longue et/ou une intervention en direction de l'inspection académique ou des inspecteurs de circonscription.
- une centaine de demandes pour un calcul de retraite...
- et des centaines de mails et de réponses aux téléphones (plus de 3500!).

Votre syndicat est de plus en plus sollicité, sa presse régulière et transparente est lue : ainsi son site internet a été visité plus de 20 000 fois lors du mouvement.



On se déplace...



...on nous paye!

Votre avis, ça compte !

Le SNUipp-FSU 37 rencontre régulièrement la profession lors des réunions d'infos syndicales et consulte les enseignants (rythmes, réalité du temps de travail). C'est une de ses marques de fabrique.

EXEMPLES

♦ **SEPTEMBRE 2017**

Consultation nationale sur la signature ou non du PPCR par la FSU

**PROTOCOLE
CARRIÈRE
& SALAIRES**



Pour défendre efficacement les droits de chacun !



VOS ELUS DU SNUipp interviennent dans le respect des règles :

1° Ils indiquent toujours aux collègues les règles et ne prétendent jamais qu'une simple intervention de leur part permettrait de passer outre celles-ci.

2° Ils interviennent en capd pour l'ensemble des collègues concernés par une situation et pas seulement pour 1 seul cas en « oubliant » les autres. **Ils portent la demande d'un collègue si elle ne lèse personne et si elle est appliquée à tous.**

3° Ils proposent lors des groupes de préparation du mouvement des modifications de règles permettant de répondre aux attentes des personnels.

4° Ils consultent la profession : voir enquête sur la réforme des rythmes ou sur les nouvelles promotions.



BILAN D'ACTIVITE DE VOS ELUS 2014-2018

meurent insuffisantes si elles ne débouchent pas sur une mise en mouvement pour la recherche du rapport de forces. Ce qui impose l'unité pour être simplement plus fort.

Pour la FSU et ses syndicats, en INDRE ET LOIRE, dans notre académie comme partout en France, le choix est fait, c'est celui de l'action et de l'unité.

Pour le SNUipp et la FSU37, l'unité de la profession passe par l'unité syndicale.

En 2015, 2016 et 2017, **pour le retrait de la loi travail**

L'UNITE

Au cœur de notre action !

Constater, déplorer, et s'indigner des choix qui sont imposés à l'école constituent des bases indispensables mais qui de-



En 2012, 13, 14, **pour une autre réforme des rythmes**

permettant une amélioration de la réussite des élèves et des conditions de travail des enseignants : deux journées de grèves unitaires : le 13 NOV 2013 GREVE à l'appel SNUippFSU, SE/UNSA, CGT et SUD et le 05 DEC 2013 GREVE à l'appel SNUippFSU, CGT, SNUdiFO et SUD.



En 2013 l'unité s'est faite

pour nos salaires et nos conditions de travail,

l'intersyndicale CGT FSU et SUD a appelé à la grève le 31 janvier.

A la suite de cette journée, la journée de carence a été supprimée et l'ISAE s'est mise en place.

En 2010/11 l'unité s'est faite lors des mouvements

pour la défense des retraites avec l'intersyndicale CGT CFTD FSU UNSA CFTC et SUD.



Localement, **pour la carte scolaire**

des initiatives intersyndicales se sont faites (SNUipp/FSU, SE/UNSA et SNUdiFO) et de manière académique dans le cadre du groupe des 25 (SNUipp/FSU, SE/UNSA, SGEN:CFTD et SUD).

Le Snuipp37 avec la FSU37 est bien déterminé à prendre toute sa place dans la bataille

Contre les manœuvres de l'extrême droite

au sein de notre école publique comme elle le fait déjà au-delà avec la CGT et SOLIDAIRES.

L'Indre et Loire a eu le triste privilège d'être le cinquième département où un collectif RACINE se met en place. Ces collectifs d'enseignants qui ont pour finalité de préparer le programme du Front National sur les questions de l'école une fois « qu'ils auront obtenu la présidence de la République » !



Le Snuipp37 avec la FSU37 est bien déterminé à prendre toute sa place dans la bataille contre ces manœuvres de l'extrême droite au sein de notre école publique comme elle le fait déjà au-delà avec la CGT et SOLIDAIRES. Nous prenons ainsi nos responsabilités et appelons à la vigilance vis-à-vis de ces idées dangereuses pour les salariés, notre école et la société.

UNIS
CONTRE l'extrême droite
POUR le progrès social
et l'égalité des droits



Avec le **collectif précaires 37**, la FSU 37 se mobilise contre la précarité avec les EVS, AVS..

Cette démarche impose une volonté de notre part s'opposant à des attitudes de renoncement, ou à des postures qui encouragent au final l'immobilisme ou le découragement et qui dans tous les cas empêchent l'unité syndicale.



Après les attentats de 2015, les organisations syndicales CGT-CFDT - CFE CGC - CFTC - UNSA - Solidaires - FSU ont décidé de travailler ensemble pour poursuivre leurs échanges sur la situation créée par ces attentats et poursuivre leur engagement pour lutter contre les replis, les stigmatisations, les divisions, contre toutes tentatives de terreur dans lesquelles veulent nous enfermer les terroristes, afin de continuer à faire société ensemble.

Cette démarche s'est matérialisée par le texte "Vivre ensemble, Travailler ensemble".



Le Collectif National RASED regroupe des associations professionnelles, les syndicats des personnels de RASED ainsi que des personnels d'inspection et une association de parents d'élèves.

Créé en 2008 suite aux annonces drastiques de fermeture de postes, il est à l'origine d'une pétition «Sauvons les RASED» qui a recueilli pas moins de 300000 signatures en quelques semaines au cours de l'hiver 2008/2009.

Il n'a cessé dès lors de travailler en direction des élus, de la population, du ministère de l'éducation nationale pour défendre le travail et le rôle des RASED dans la prise en charge des difficultés scolaires au sein de l'école publique.



Plusieurs syndicats (dont la FSU), associations sociales et environnementales ont publié un rapport qui montre qu'il est possible de créer un million d'emplois pour le climat ! Disons-le simplement : il n'y a pas d'emplois sur une planète morte ! Et réciproquement, c'est en créant massivement des emplois dans la transition écologique et sociale que nous pourrions « sauver le climat ». Le rapport soumet au débat public une série de constats et de propositions qui permettraient d'apporter une réponse au chômage et d'entrer de plein pied dans la transition écologique.

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS **Je vote**

Elections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

Pour notre avenir, CHANGEONS L'ÉCOLE !

Lutter contre les inégalités scolaires, permettre la réussite de tous les élèves et améliorer les conditions de travail et de vie des enseignant-es.

PROFESSION DE FOI ELECTIONS 2018

Le SNUipp-FSU 37 déterminé à vos côtés

En maternelle, en élémentaire, dans l'enseignement adapté ou spécialisé, les enseignants s'investissent sans compter pour la réussite de leurs élèves. Face aux inégalités, ce métier source de fierté est devenu plus complexe.

Il s'exerce dans des conditions parfois difficiles.

Aujourd'hui, la priorité à l'école primaire n'est plus d'actualité. Les enseignants ne se sentent pas soutenus, accompagnés, reconnus et valorisés. Il faut que cela change !

Choisir le SNUipp-FSU 37, c'est choisir un projet pour l'école

Une école de la réussite pour toutes et tous, sereine, un lieu d'apprentissage, d'épanouissement et de développement pour celles et ceux qui feront la société de demain. Il est urgent de donner aux enseignants les moyens de lutter contre les difficultés scolaires et les inégalités territoriales.

Abaisser les effectifs, développer la maternelle et les RASED, renforcer l'Éducation prioritaire, favoriser les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap, améliorer l'équipement de toutes les écoles...



Choisir le Snuipp-FSU 37, c'est choisir la revalorisation des enseignant-es

Salaire, carrière, temps partiel, retraite : les enseignants des écoles sont moins reconnus qu'ailleurs en Europe, moins bien traités que leurs collègues du second degré ou de la fonction publique. À même niveau de qualification, même reconnaissance. C'est cela l'égalité.

Augmenter nos salaires, l'ISAE pour tous les enseignants, garantir l'accès de tous à l'indice terminal de la hors classe, permettre le départ à la retraite dès l'âge légal, concilier vies professionnelle et personnelle (mutations, temps partiels, fins de carrière...).

Choisir le SNUipp-FSU 37, c'est choisir des évolutions pour notre métier

Nouveaux programmes, travail en équipe, relation aux parents, plus de maîtres que de classes, moins de trois ans : tout cela ne s'improvise pas et demande du temps, de la formation et des relations professionnelles avec la hiérarchie basées sur la confiance. Il faut améliorer nos conditions de travail.

Développer une formation continue alimentée par la recherche, revoir la formation initiale dans les ESPE, revoir les modalités d'inspection, réduire notre temps de travail, redéfinir nos obligations de service, attribuer des moyens spécifiques à la direction, au remplacement, à l'éducation prioritaire à l'ASH, aux SEGPA-EREA, à l'école rurale...

SE DONNER LES MOYENS

LA PROXIMITÉ ET L'EFFICACITÉ DANS LES INSTANCES

- intervenir et défendre les personnels en CAPD et en rendre compte,
- être disponibles, à l'écoute des revendications,
- accompagner les demandes au quotidien (permanences mouvement, promos, ESPE...),
- garantir un paritarisme transparent à la portée de toutes et de tous,
- informer la profession (stages et permanences mouvement, site internet, 1/2 journées d'info) en toute transparence.

DE REUSSIR L'ÉCOLE

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE

- être une réelle force de proposition, en s'appuyant sur l'expérience des collègues, mais aussi celle des chercheurs et des formateurs,
- une prise en compte des rythmes dans l'intérêt des élèves et des enseignant-es
- organiser des colloques (rythmes scolaires, maternelle, inégalité scolaire...),
- programmer des stages de formation (ASH, SEGPA, Sécurité-responsabilité, débuts de carrière, carte scolaire, direction, école rurale...),
- garantir et développer le droit à la formation continue,

POUR MIEUX VIVRE

- maintenir et développer la maternelle, les REP, les écoles en zone rurale,
- développer les partenariats (parents d'élèves, associations complémentaires de l'École Publique, CNRS).

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- une meilleure carte scolaire, à la maternelle et en élémentaire (pas plus de 24 élèves par classe, 20 en ZEP, prise en compte des 2 ans),
- le droit à la santé, une véritable médecine du travail dans l'Éducation Nationale,

PROFESSION DE FOI ELECTIONS 2018



**UN SYNDICALISME MAJORITAIRE,
UNITAIRE, OFFENSIF, VIVANT**

Notre école n'est pas hors-sol. Agir pour la réussite de tous, c'est aussi lutter contre les inégalités qui se renforcent avec les politiques d'austérité. Pour cela le SNUipp, avec sa fédération la FSU, investit tous les terrains.

Développer des politiques en faveur de l'emploi, des salaires - avec la fin du gel du point d'indice - des retraites, des services publics, de l'accès pour tous à la culture, à la santé et au logement... Mettre fin à la précarité et aux discriminations, promouvoir la solidarité, la laïcité, le droit à l'éducation pour tous...



ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS Je vote

Elections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre

Pour notre avenir, CHANGEONS L'ÉCOLE!

Lutter contre les inégalités scolaires, permettre la réussite de tous les élèves et améliorer les conditions de travail et de vie des enseignant-es.

MOBILISÉ SUR TOUS LES FRONTS

Des délégué-es représentant tous les personnels.

Disponible, à l'écoute, le SNUipp-FSU 37 informe, accompagne et défend tous les collègues. Il œuvre pour le respect de l'équité et de la transparence dans les opérations concernant nos carrières.

Des initiatives publiques (colloques, enquêtes, universités d'automne...), de la confrontation d'idées.

Salaires, maternelle, handicap, Plus de maîtres que de classes : le SNUipp-FSU 37 invite régulièrement les collègues à échanger lors de ses colloques, stages ou encore comme son université de printemps.

Votre avis, ça compte !
Le SNUipp-FSU 37 rencontre régulièrement la profession lors des réunions d'infos syndicales et consulte les enseignant-es (rythmes, réalité du temps de travail, consultation sur PPCR...). C'est une de ses marques de fabrique.

MON METIER... POUR MIEUX VIVRE L'ÉCOLE...

- plus de temps et de moyens pour la direction et le fonctionnement de l'école avec notamment une aide administrative,
- la revendication salariale pour une juste reconnaissance de notre métier,
- des recrutements à la hauteur des besoins (travail en équipe, formation continue, remplacement, ASH...) pour plus de maîtres que de classes,
- des moyens pour une intégration réussie des élèves en situation de handicap,
- la prise en charge par l'Éducation Nationale des frais professionnels (équipement informatique, documentation...),
- le droit au temps partiel de son choix

30 élèves par classe, ça rend chèvre...



UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU METIER

- intégrer tou(te)s les instits avec reconstitution de carrière,
- obtenir le droit au logement pour tous,
- le respect de PPCR qui impliquait une carrière dans 2 classes donc être à la hors classe avant la retraite,
- améliorer les perspectives de carrière par l'avancement le plus rapide et la classe exceptionnelle accessible à tous,
- réclamer une progression du pouvoir d'achat égale, à minima, au rattrapage des pertes antérieures,
- rembourser les frais de déplacement des personnels « roulants ».

DANS UN CADRE INTERPROFESSIONNEL

- défendre un service public d'éducation de qualité, garant de la laïcité et de l'égalité sans discrimination aucune
- promouvoir une protection sociale de qualité pour tous (révision des réformes de la protection sociale : retraite, accès aux soins fondés sur la solidarité et la répartition...)
- réduire le temps de travail (21h + 3 avec une étape immédiate à 24h devant élèves +3 pour les enseignants du 1er degré)
- garantir notre statut de fonctionnaire et le droit à un travail décent pour tous

INSCRIRE NOTRE ACTION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 29 novembre au 6 décembre

En CT, je vote :

En CAP, je vote :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN



SNUipp
FSU

DÈS LE 11 OCTOBRE, JE CRÉE MON MOT DE PASSE

- Je me connecte sur elections2018.education.gouv.fr et je saisis mon e-mail professionnel



- Je me connecte ensuite sur mon e-mail professionnel, je clique sur le lien reçu par mail et **je crée un mot de passe personnel**. J'accède à ma messagerie professionnelle sur : tapez le site de la messagerie ici
Ne pas confondre I-prof et messagerie professionnelle

Surveiller sa messagerie professionnelle. De plus en plus d'informations institutionnelles y sont en-voyées. Son utilisation est obligatoire pour la création du mot de passe pour les élections.

Comment ça marche ?

1) Pour consulter votre messagerie professionnelle personnelle <https://pia.ac-orleans-tours.fr/> ou sur le site de l'IA37 voir ci-contre <http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/>

2) Entrez votre identifiant = nom d'utilisateur: initiale de votre prénom suivi de votre nom de famille (exemple: Julie Labert : jlabert).

Entrez votre mot de passe: c'est initialement votre NUMEN en majuscules à moins que vous ne l'ayez déjà modifié.

ATTENTION ne pas confondre i-prof et la messagerie professionnelle (voir nos tutoriels sur notre site).



VOTEZ SNUIPP ET FSU !

Voir nos tutoriels pages 22 et 23 pour aller sur sa boîte professionnelle et pour créer son espace électeur.

DEPUIS le 05 NOVEMBRE Votre espace électeur affiche les listes des candidat-es pour chaque scrutin. Vous avez reçu dans votre école ou à domicile selon votre situation la « notice de vote » qui contient votre identifiant électeur.



Combien de scrutins ?

Cela dépend de votre situation. En cas d'oublis, signalez-le rapidement à l'administration.

	CAPD PE Instituts	CAPN PE Instituts	CAPA Psy EN	CAPN Psy EN	CTA	CTM	CCPA titulaires	CCPA non enseignants	Nbre de votes
PE et Instituts titulaires	x	x			x	x			4
PE stagiaires					x	x			2
PSY détaché-es	x	x	x	x	x	x			6
PSY intégré-es			x	x	x	x			4
Enseignant-es contractuel-les					x	x		x	3
Dir. de Segpa et étab. spé.	x	x			x	x	x		5
AESH AED					x	x		x	3
CUI					x	x			2

Attention : Si vous n'avez pas reçu cette notice de vote ou si vous l'avez perdue, vous ne pourrez pas voter ! Il vous faut redemander un « identifiant électeur ». C'est faisable, depuis votre espace électeur.

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE, JE VOTE

- Je me connecte à mon espace électeur elections2018.education.gouv.fr et je clique sur « voter »
Je saisis mon identifiant de vote (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et mon mot de passe personnel



- Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants

LE COMPTE ÉLECTEUR PERMET

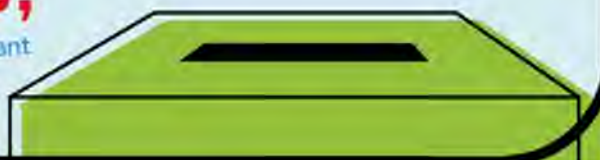
- De consulter les scrutins pour lesquels je serai appelé à voter
- De récupérer mon identifiant de vote, de créer ou recréer mon mot de passe
- D'accéder au bureau de vote en ligne



Du 29 novembre et jusqu'au 6 décembre :

VOTONS SNUIPP ET FSU,

un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant



MESSAGERIE PROFESSIONNELLE NOUS DEVONS TOUS NOUS CONNECTER !

EN PLUS DE LA BOITE DE MESSAGERIE DANS I-PROF,
NOUS AVONS TOUS UNE SECONDE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE
SUR LAQUELLE L'ADMINISTRATION ENVOIE DE PLUS EN PLUS D'INFORMATIONS
DONT LES AVIS D'INSPECTION PAR EXEMPLE OU LES CIRCULAIRES
ADMINISTRATIVES...



IL EST DONC INDISPENSABLE DE LA CONSULTER
RÉGULIÈREMENT !

Comment ça marche ?

1) Pour consulter votre messagerie professionnelle personnelle

<https://pia.ac-orleans-tours.fr/>

ou sur le site de l'IA37 voir ci-contre

<http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/>

1) Je vais sur le site de l'IA37 et je clique sur « MON ESPACE » en haut à droite.



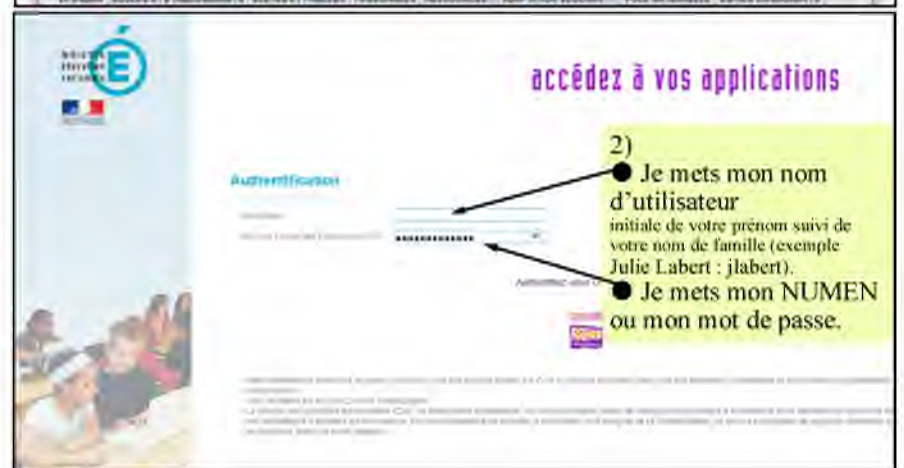
2) Entrez votre identifiant = nom d'utilisateur: initiale de votre prénom suivi de votre nom de famille (exemple: Julie Labert : jlabert). Entrez votre mot de passe: c'est initialement votre NUMEN en majuscules à moins que vous ne l'ayez déjà modifié.

Pourquoi faire ?

La consultation de votre messagerie professionnelle est indispensable pour:

- Garantir votre accès à des ressources pédagogiques via les services numériques éducatifs (ex: Magistère)
- Accéder au résultat des CAPD : promotions, mouvement...
- Etre informé de l'actualité de la politique éducative académique et nationale (ex: courriels des services académiques ou du ministère).
- Accéder aux informations nécessaires pour voter aux élections professionnelles qui se dérouleront du 29 au 6 décembre 2018.

accédez à vos applications



- 2)
- Je mets mon nom d'utilisateur initiale de votre prénom suivi de votre nom de famille (exemple Julie Labert : jlabert).
 - Je mets mon NUMEN ou mon mot de passe.

Pour toute difficulté : <https://bv.ac-orleans-tours.fr/sosidentifiant/>

- Perte de votre NUMEN : réédition possible auprès des personnes qui gèrent votre dossier administratif.
- Oubli du mot de passe: après avoir entré votre nom d'utilisateur, cliquez sur « SOS mot de passe » (vous aurez besoin de votre NUMEN).

Si vous ne recevez plus de messages :

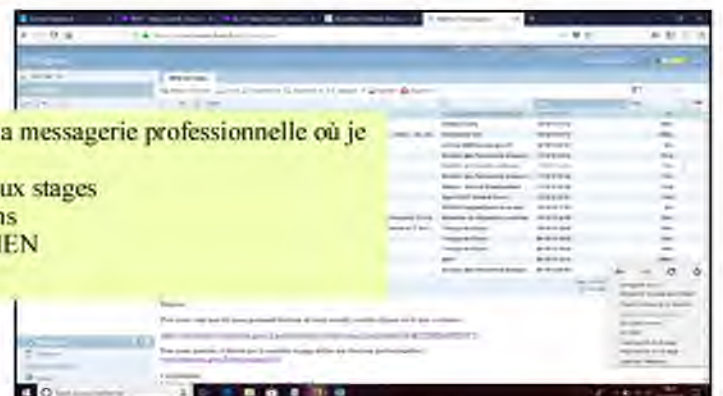
- Votre messagerie est peut-être saturée : pensez à supprimer les messages anciens ou inutiles.
- Ils ont peut-être été envoyés dans les courriels indésirables : pensez à vérifier régulièrement.



3) J'arrive dans « MON ESPACE » personnel dans le Portail Individuel Académique et à droite je trouve une « enveloppe » qui m'amène vers ma

4) Je suis dans ma messagerie professionnelle où je reçois :

- convocations aux stages
- Avis inspections
- infos IA37 et IEN
- ...





POUR VOTER

IL FAUT CRÉER SON COMPTE ELECTEUR

Pour accéder à l'espace électeur, aller sur le lien ci-dessous :

1) Je clique sur le lien : <https://elections2018.education.gouv.fr/>

2) JE DEMANDE A CREER MON COMPTE PERSONNEL ELEC-

ENTRER SON ADRESSE DE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE
 prenom.nom@ac-orleans-tours.fr

2) JE LIS CE MESSAGE :

Attention : le délai de réception du courriel peut prendre jusqu'à 15 mn selon les systèmes de sécurité académique.
 Merci de consulter votre messagerie professionnelle et de cliquer sur le lien contenu dans le message afin de finaliser la création de votre espace électeur.

OK, j'ai compris

Un courriel est envoyé à votre messagerie professionnelle : vous devez maintenant cliquer sur le lien qu'il contient.

3) JE VAIS sur ma messagerie professionnelle . Voir page ci-contre pour y accéder.

Pour confirmer la création de l'espace électeur en cliquant sur le lien :

no-reply@mailier.elections2018.education.gouv.fr

Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=5R4K2U9RPAM9PMWY>

4) JE CREE mon mot de passe personnel.

mon mot de passe

confirmation de mon mot de passe

Votre mot de passe est confirmé. Conservez-le précieusement.

OK, j'ai compris

5) BRAVO ! Vous êtes dans votre espace électeur !

Mon espace électeur

Bienvenue [nom]

Cet espace personnel vous informe sur les écoles auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à l'espace de vote.
 Vous pouvez demander des informations complémentaires ou contacter votre professeur électeur, vos collègues ou les Bureaux électoraux jusqu'au 14 novembre 2018. Après cette date vous devrez contacter directement votre assistance académique.

AIDE MÉMOIRE POUR VOTER

adresse pro _____

Mot de passe _____

PERTE MOT DE PASSE

Vous pouvez demander la création d'un nouveau mot de passe
 Un courriel sera envoyé dans votre messagerie professionnelle pour créer ce nouveau mot de passe.



Avec le
SNUipp-FSU,
sortons
la tête
de l'eau.

Élections
professionnelles
dès le 29 novembre

Changeons
l'école,
votons !



APPEL DE VOS COLLEGUES ELUS SNUipp-FSU 37 A TOUTES ET TOUS LES ENSEIGNANT-ES !



Ces dernières années, au delà de nos 739 adhérent-es de l'année dernière (en forte progression depuis 3 ans), **plus de 1800 collègues non-syndiqués** ont été en contact direct avec le SNUipp-FSU 37. Les occasions d'échanger ont été légion, car :

> nous avons organisé près d'une dizaine de **stages syndicaux** et **Réunions d'Info Syndicale**.

> nous répondons aux **sollicitations des collègues**, par **téléphone** ou par **mail**, auxquels nous essayons de répondre au plus vite, même les soirs, week-ends et vacances...

> nous accompagnons les collègues demandeurs **convoqués** par la hiérarchie...

> nous communiquons avec la profession toutes les informations locales et nationales via notre **site internet** et notre **page Facebook**, nos **lettres internet hebdomadaires**, nos **journaux papier**.

> nous diffusons **nos guides** (permutation, direction, promotion, Aesh...) ainsi que notre «KISAITOU» qui sont demandés par des centaines de collègues

> nous sommes interrogés lors des différentes étapes des **permutations** (informatisées, ineats-exeats...)

> nous accompagnons les collègues en amont et en aval lors des différents rendez-vous des **promotions** (classe normale, hors classe, classe Ex), surtout l'année passée où tout a été remodelé !

> nous sommes particulièrement présents lors des **différentes phases du mouvement** (phase principale, mouvement des TRS, 2nde phase, mouvement des futurs stagiaires et phase de rentrée) : ce sont des centaines de messages auxquels nous répondons.

> nous sommes les seuls à diffuser **les résultats avec les barèmes** pour l'équité et la transparence.

> Autant au cours de l'année qu'à la prérentrée, nous sommes en contact avec nombre de collègues adjoints ou directeurs d'école au sujet de la **Carte Scolaire**.

Tous ces sujets sont traités grâce à notre expérience, notre détermination et nos contacts avec l'administration, lors d'entrevues, d'audiences, de groupes de travail ou en CAPD, CTSD, CHSCT... ainsi que grâce au travail du syndicat national.

MAIS : Nous ne pouvons être efficaces, reconnus et respectés qu'à 2 conditions tout aussi importantes et complémentaires :

1) **Nous devons être nombreux à être syndiqués** car le SNUipp-FSU ne fonctionne que **grâce aux cotisations de ses membres : sans moyens financiers, pas d'efficacité !**

2) Cet automne (du 29 nov au 9 déc) auront lieu **les élections professionnelles**, dont le résultat déterminera :
> le **nombre d'élus** en CAPD, en CTSD, dans toutes les instances académiques et nationales,
> **les moyens humains en terme de décharges**, donc de temps pour être disponibles et efficaces au service des collègues. Nous aurons l'occasion de t'en reparler!

Comme adhérent-e au SNUipp-FSU37, nous te sollicitons dès maintenant et espérons pouvoir compter non seulement sur ton vote (chaque voix compte !) mais aussi pour faire voter autour de toi et faire adhérer !